

INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE



NUMÉRO 62 – 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2004



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

# Éthique, énergie et développement durable



agence intergouvernementale  
de la francophonie



IEPF



**Numéro 62**  
**1<sup>er</sup> trimestre 2004**

La revue *Liaison Énergie-Francophonie* est publiée trimestriellement par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF).  
*L'IEPF est un organe subsidiaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, opérateur principal de l'Organisation internationale de la Francophonie.*

56, rue Saint-Pierre, 3<sup>e</sup> étage  
Québec G1K 4A1 Canada  
Téléphone: 1 (418) 692-5727  
Télécopie: 1 (418) 692-5644  
Courriel: iepf@iepf.org  
Site Internet: www.iepf.org

**Directeur de la publication:**  
El Habib Benessahraoui

**Comité éditorial:**

Faouzia Abdoulhalik  
Boufeldja Benabdallah  
El Habib Benessahraoui  
Sibi Bonfils  
Sory I. Diabaté  
Chantal Guertin  
Louis-Noël Jail  
Jean-Pierre Ndoutoum

**Édition et réalisation graphique:**  
Communications Science-Impact

ISSN 0840-7827

**Tirage:**  
3200 exemplaires

**Dépôt légal:**  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Les textes et les opinions n'engagent que leurs auteurs. Les appellations, les limites, figurant sur les cartes de LEF n'impliquent de la part de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie aucun jugement quant au statut juridique ou autre d'un territoire quelconque, ni la reconnaissance ou l'acceptation d'une limite particulière.

**Prix de l'abonnement annuel (4 numéros):**  
40\$ CAD; 28\$ USD; 30€; 16000 CFA;  
380000 Dongs vietnamiens

Poste-publications – Convention N° 400347191  
Imprimé au Canada

Le prochain numéro de *Liaison Énergie-Francophonie* (n° 63, 2<sup>e</sup> trimestre 2004) aura pour thème Accès à l'énergie et lutte contre la pauvreté.

# SOMMAIRE

## ÉTHIQUE, ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Mot du Directeur exécutif**.....3  
El Habib BENESSAHRAOUI

**Éditorial**.....4  
par Jean-Romain FRISCH, ancien Secrétaire général  
du Conseil Français de l'Énergie

**Hommage à Pierre Mbouyou**.....7

## ENJEUX ET PERSPECTIVES

**Fondements éthiques du développement durable** .....8  
par Alain TOURAINE, Directeur d'études à l'EHESS, France

**Construire l'action collective sur le climat.**  
**Entre éthique et accord coopératif**.....9  
par Michel COLOMBIER, Directeur adjoint de l'Iddri

**L'image renouvelable de l'industrie pétrolière.**  
**Comment les investisseurs éthiques notent les producteurs d'énergie fossile**.....14  
Antoine MACH, Directeur, COVALENCE S.A., Suisse

**Les défis du «développement durable»:**  
**si notre conception de la liberté était en cause!**.....22  
par Claire SABOURIN,  
Université du Québec à Montréal, Canada-Québec

**Sur une approche éthique de la production et de la consommation énergétique** .....26  
par Jean AUDOUZE, Institut d'Astrophysique de Paris, CNRS, France

## VÉCUS ET TÉMOIGNAGES

**L'éthique de l'énergie en Tunisie: une dimension au service du développement durable** .....30  
par Ezzedine KHALFALLAH, Directeur Général, ANER

**Éthique, électricité, solidarité:**  
**la politique d'EDF à l'égard des clients démunis** .....37  
par Jean-Michel GUIBERT, Délégué à l'éthique et à la déontologie, Présidence, EDF, France

**Renforcement des capacités dans le cadre d'une étude d'impact environnemental et social relative à un projet d'aménagement hydroélectrique dans le nord du Québec, au Canada**.....41  
par Réal COURCELLES, Conseiller Relations avec les autochtones Hydro-Québec, Canada-Québec

**Éthique, énergie, environnement et développement durable. Article de la CIE**.....47  
Marcel Zady KESSY, Président du Conseil d'Administration SODECI/CIE

**Responsabilité sociale, éthique et développement durable à Edenor**.....50  
par Christian Martin GOSSE, EDENOR, Argentine

# L'image renouvelable de l'industrie pétrolière

Comment les investisseurs éthiques notent les producteurs d'énergie fossile

*Basé sur des travaux de notation éthique des entreprises, cet article présente l'industrie pétrolière comme le mouton noir de l'Investissement Socialement Responsable d'où émergent des premiers de classes qui deviennent promoteurs de leur propre régulation, voire de leur remplacement...*

La pensée conjointe de l'économie et de la morale préoccupe les hommes depuis longtemps, ainsi qu'en témoignent les interdictions du prêt à intérêt décrétées dans la Chrétienté et dans l'Islam, le Dominicain Bartolomé de Las Casas condamnant au XVI<sup>e</sup> siècle le trafic espagnol des Indiens d'Amérique, Mennonites et Quakers luttant au XVIII<sup>e</sup> contre la traite des Noirs aux États-Unis. Les premiers fonds d'investissement éthique apparaissent dans les années 1920 à la demande de congrégations religieuses américaines. Ils excluent de leur portefeuille des *sin stocks*, actions d'entreprises appartenant à des industries définies comme immorales, les principales étant le jeu d'argent, l'alcool, la pornographie. Dès les années 1970, particulièrement en Europe, sont lancées des initiatives d'investissement écologique. Les « fonds verts » pratiquent eux aussi l'exclusion d'industries entières, il s'agit souvent du nucléaire, de l'automobile, de la chimie. Certains ont une approche positive, investissant dans les énergies renouvelables ou dans des technologies de traitement de déchets. De son côté, l'Islamic banking met en œuvre des principes de la charia comme l'interdiction du prêt à intérêt ou de la viande de porc.

Parfois, ce n'est pas l'industrie mais une activité particulière qui devient motif d'exclusion par les fonds éthiques : émissions toxiques, déchets dangereux, participation dans l'armement<sup>1</sup>. À côté du modèle traditionnel des *sin stocks*, celui du « premier de classe » occupe un terrain grandissant. Plutôt que d'exclure des industries jugées définitivement fautives, cette approche évalue individuellement les entreprises pour retenir et promouvoir, dans pratiquement tous les secteurs d'activité, les plus responsables, à la recherche d'améliorations relatives. Elle est utilisée dans le cadre de fonds et mandats d'Investissement Socialement Responsable (ISR) et d'indices boursiers intégrant des principes de développement durable. Des questionnaires sont soumis par les agences spécialisées aux entreprises, les réponses sont analysées et, de plus en plus, confrontées à de l'information provenant de sources tierces. Les analystes attribuent finalement des notes qui vont déterminer, avec des critères purement financiers, l'inclusion



Antoine MACH

Diplômé en science politique de l'Université de Genève, Antoine MACH a été assistant, journaliste indépendant et collaborateur d'Antenna Internationale, une organisation non gouvernementale pour laquelle il a réalisé l'étude *Entreprises suisses et droits de l'homme, confrontations et partenariats avec les ONG*, publiée aux Éditions universitaires de Frigourg (2001). Il est co-fondateur et directeur de Covalence SA, une agence gérant un système de cotation éthique des entreprises ouvert sur la société civile.



1. Portfolio\$creener, Investor Responsibility Research Center, 2004, [http://www.irrc.org/prod\\_serv/products\\_portfolio\\_screener.htm](http://www.irrc.org/prod_serv/products_portfolio_screener.htm).

et la pondération des titres d'un produit financier. De la même famille, l'actionnariat engagé consiste à intervenir après l'acte d'investissement, en utilisant son droit de vote en assemblée générale pour sensibiliser la direction des entreprises à des enjeux sociaux et environnementaux.

Par leur côté pragmatique et complexe, l'approche du « premier de classe » et celle de l'actionnariat engagé paraissent plus objectives que la simple exclusion opérée par les premiers fonds éthiques. Pourtant, ces approches récentes reposent elles aussi sur des subjectivités, des opinions, des interprétations. Les semences génétiquement modifiées sont-elles une innovation socialement utile ou un danger? Faut-il sanctionner les entreprises qui continuent d'entretenir des relations d'affaires avec la Birmanie? Comment juger une entreprise pharmaceutique qui baisse le prix de vente de ses médicaments dans les pays pauvres mais refuse de partager ses brevets? Et le nucléaire, propre ou sale, éthique ou non? Et la contraception, l'avortement, les expériences sur les animaux? Que faire d'un éditeur de pornographie qui participe à la lutte contre les réseaux pédophiles? À chacun ses valeurs, ses opinions, ses arguments, sa culture et ses sous-cultures. Les critères de notation éthique sont variés, et ils évoluent dans le temps, comme les clientèles des banques, les électors des gouvernements, les campagnes des organisations non gouvernementales, les choix de consommation.

La société contemporaine, caractérisée notamment par la diversité, le pluralisme, le doute, l'incertitude, le désenchantement, le changement, la complexité, l'individualisme, le relativisme, l'éclatement des croyances, ne permet pas l'expression d'une mesure objective de la performance éthique réelle des entreprises. Cela se vérifie à l'observation des différences de résultats auxquelles parviennent les agences de notation.

Covalence a opté franchement pour l'analyse de réputation : une mesure de l'évolution historique de la performance éthique des entreprises telle qu'elle est perçue et communiquée dans la société, une mesure de réputation éthique. L'hypothèse sous-jacente est qu'une telle mesure de réputation est un bon moyen de produire l'image, le tableau construit d'une réalité inobservable empiriquement dans sa globalité,

soit la contribution éthique nette d'une entreprise multinationale.

Renonçant au questionnaire, cette approche travaille sur l'information disponible sur Internet du côté des entreprises et des autres acteurs de la société (« parties prenantes », *stakeholders*), qu'elle réunit dans une base de données. L'information collectée est codée selon 45 « critères de contribution des entreprises au développement humain » inspirés d'un cadre légal international général<sup>2</sup>. Ces critères ne sont pas des jugements interdisant ou valorisant des pratiques particulières, mais plutôt des boîtes thématiques à pré-supposés éthiques minimaux<sup>3</sup> faites pour accueillir une multitude d'éléments d'information contradictoires et changeants. L'information est également codée selon son orientation : demande éthique (« information sur ce que la société demande à l'entreprise de faire ») ; offre éthique (« information sur ce que l'entreprise fait pour la société »). Enfin, Covalence comptabilise les documents collectés et codés, attribuant un point par document et, selon l'orientation, un signe positif (offre) ou négatif (demande)<sup>4</sup>. Graphiquement, l'addition cumulée des offres et des demandes donne la courbe de cotation éthique des entreprises (*ethical quote*).

2. Les références légales sont : la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales, la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale de l'OIT, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, les accords du Sommet mondial pour le développement social et le Pacte mondial des Nations Unies.
3. Il est souvent argumenté que les concepts de droits de l'homme et d'écologie sont orientés vers, ou dérivés de, l'univers culturel occidental. L'option défendue ici est que les références légales en question sont de portée si générale, et font l'objet d'une adhésion si large sur le plan international, qu'elles permettent de définir un cadre éthique « minimal » pour appréhender et évaluer en souplesse les comportements en matière de « contribution des entreprises au développement humain » avec un système d'information ouvert.
4. Les données sont présentées pour la période 1999-2003 en mois et couvrent 14 industries et 300 entreprises sélectionnées dans le Dow Jones World Index ; ces données couvrent des enjeux d'échelle globale et touchant les pays classés dans les catégories basse et moyenne de l'Indice du développement humain (PNUD). Méthodologie, critères et sources utilisés par Covalence sont disponibles à l'adresse <http://www.ethicalquote.org>.

L'industrie pétrolière, sur laquelle porte cet article, est à double titre concernée par l'Investissement Socialement Responsable: sur 100 dollars investis en bourse, 7 lui parviennent<sup>5</sup>; elle évoque de nombreux thèmes qui préoccupent les investisseurs éthiques (réchauffement climatique, énergies alternatives, droits de l'homme, peuples indigènes, corruption, investissements étrangers directs). L'industrie pétrolière côtoie souvent l'alcool, les jeux d'argent, le nucléaire et l'armement dans la zone d'exclusion<sup>6</sup>. Pionnier de l'ISR avec son Domini Social Index 400 lancé en 1990, KLD exclut ainsi les principaux titres du secteur.

## La pire industrie

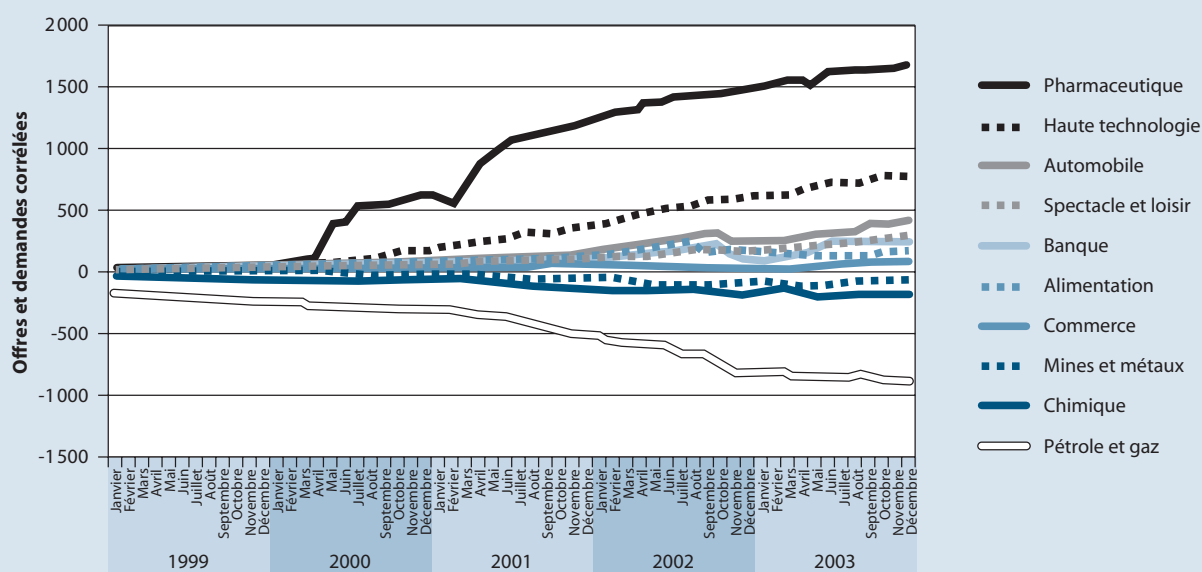
Sur ce graphique comparant la courbe de cotation éthique de dix industries, le pétrole réalise la moins bonne performance (-882 sur 1 622 documents), alors que la gagnante est l'industrie pharmaceutique (+1655 sur 2323 documents).

Un regard sur les graphiques ci-dessous permet de mieux comprendre la formation de l'opinion publique sur ces questions, celle-ci influençant les décisions d'évaluation menées dans le cadre de l'ISR.

L'industrie pétrolière est l'objet de nombreuses demandes, en particulier sur les critères 1) Normes du travail, 10) Présence internationale, 26) Impact environnemental de la production, 40) Droits humains, 42) Boycotts et 43) Stabilité sociale. Du côté des offres, aucun critère n'enregistre de résultat positif significatif, si ce n'est 33) Produit écologiquement innovant et 37) Sponsoring social. Dans son ensemble, l'industrie pétrolière parvient difficilement à démontrer son utilité sociale. Dans la perception du public et d'après les documents recensés, le carburant s'efface derrière le polluant. On dit beaucoup que le pétrole pollue, on dit peu qu'il permet de faire tourner les machines. Comparons avec l'industrie pharmaceutique.

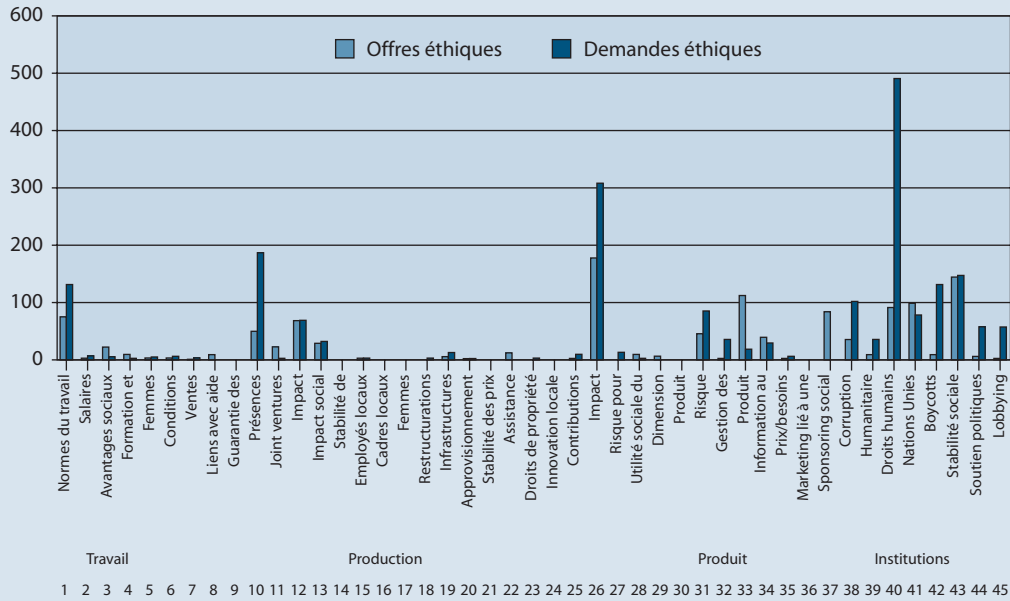
Les demandes visant l'industrie pharmaceutique se cantonnent à quelques critères: 23) Droits de propriété intellectuelle, 35) Prix/besoins. En même temps, cette industrie parvient à marquer beaucoup de points sur les critères 35) Prix/besoins, 37) Sponsoring social, 41) Relations avec les Nations Unies, 43) Stabilité sociale et surtout 28) Utilité sociale du produit (*life-saving medicines*).

Figure 1 – Industries: Cotation éthique 1999-2003



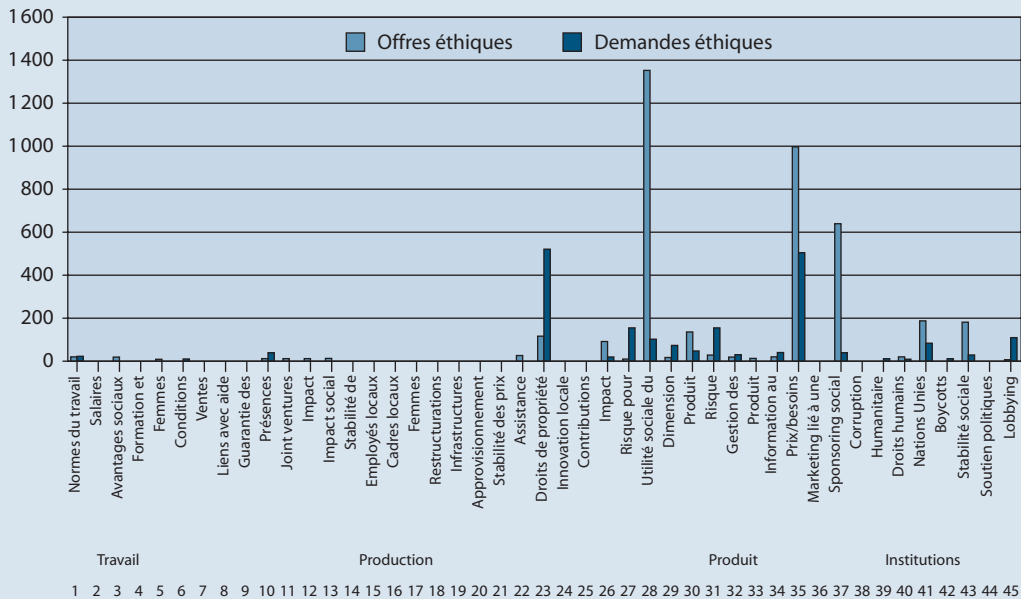
5. Poids des entreprises du groupe «Pétrole & Gaz» dans le Dow Jones World Index, janvier 2004.  
 6. Screening policies for SRI funds 2002, SRI Compass [http://www.sricompass.org/trends/policiesforSRI-funds2002\\_page120.aspx](http://www.sricompass.org/trends/policiesforSRI-funds2002_page120.aspx)

Figure 2 – Industrie pétrolière: offres et demandes éthiques sur 45 critères



Données agrégées de 20 entreprises présentes dans le Dow Jones World Index.

Figure 3 – Industrie pharmaceutique: offres et demandes éthiques sur 45 critères



Données agrégées de 20 entreprises présentes dans le Dow Jones World Index.

Sous l'effet des pressions pour l'accès aux médicaments essentiels dans les pays en développement, les entreprises pharmaceutiques ont consenti à d'importantes réductions du prix de vente ainsi qu'à des dons de médicaments dans le cadre de partenariats publics-privés. Leur produit n'est pas en cause, mais les conditions d'accès à son usage précieux. On peut baisser le prix d'un traitement, le donner, tandis que le pétrole ne saurait être présenté comme non polluant, comme renouvelable. L'un «sauve des vies», l'autre «détruit la couche d'ozone». Les initiatives des entreprises pharmaceutiques menées avec l'ONU bénéficient d'une couverture médiatique favorable et massive. Ces perceptions pèsent sur la notation des entreprises menée par les agences spécialisées dans l'ISR.

## Les premiers de la classe

Pourtant, l'industrie pétrolière n'est pas absente de l'ISR. «Tout le monde l'utilise, ce qui la rend difficile à exclure<sup>7</sup>.» Le prochain tableau montre la fréquence d'inclusion d'entreprises pétrolières dans sept parmi les principaux indices boursiers «éthique» et «développement durable».

Chez Covalence, deux titres tirent leur épingle du jeu, Statoil et BP, alors que les perdants sont ChevronTexaco, Shell, TotalFinaElf et ExxonMobil.

Les deux gagnants marquent un grand nombre de points sur les critères: 1) Normes du travail, 26) Impact environnemental de la production, 33) Produit écologiquement innovant, 37) Sponsoring social, 38) Mesures anti-corruption et 41) Relations avec l'ONU.

En termes nets, BP et Statoil marquent le plus de points sur le critère 33) Produit écologiquement innovant. Il s'agit d'investissements et de prises de position en faveur des énergies renouvelables. Le soleil, le vent, l'hydrogène permettent à des compagnies pétrolières d'apparaître plus propres, plus douces, et ils donnent aux fonds d'investissement éthique des motifs de les inclure. Activité marginale du groupe en termes comptables, BP Solar est connu comme un des principaux producteurs d'équipements pour l'énergie solaire aujourd'hui, ce qui lui fait marquer beaucoup de points à l'«éthicomètre».

**Figure 4 – Présence de l'industrie pétrolière dans les principaux indices boursiers «éthiques» et «développement durable»**

Indice (2003)	Ethibel Sustainability Index Global – ESI Global (Ethibel – Belgique)	Jantel Social Index – JSI (MJRA – Canada)	Advanced Sustainable Performance Indice Eurozone – ASPI Eurozone (Vigeo – France)	FTSE4Good Global Index (FTSE & Bri – Royaume-Uni)	Nordic Sustainability Index – NSI (Caring-Company & Osford Research – Suède)	Dow Jones Sustainability Index World – DSJI World (Dow Jones – USA)	The Domini 400 Social Index (USA)	Nombre din clusions
Statoil ASA	X			X	X	X		4
Suncor Energy	X	X		X		X		4
Petro-Canada	X	X		X				3
Shell			X	X		X		3
ENI			X	X				2
Repsol			X	X				2
BP				X		X		2
BHP Billton				X				1
Schlumberger						X		1
Anadarko							X	1

7. Socially Responsible Investing, Cynthia Harrington, The Journal of Accountancy, 01-2003, [http://www.aicpa.org/pubs/jofa/jan2003/spec\\_har.htm](http://www.aicpa.org/pubs/jofa/jan2003/spec_har.htm),

Figure 5 – Industrie pétrolière: Cotation éthique 1999-2003, 2 gagnants, 4 perdants

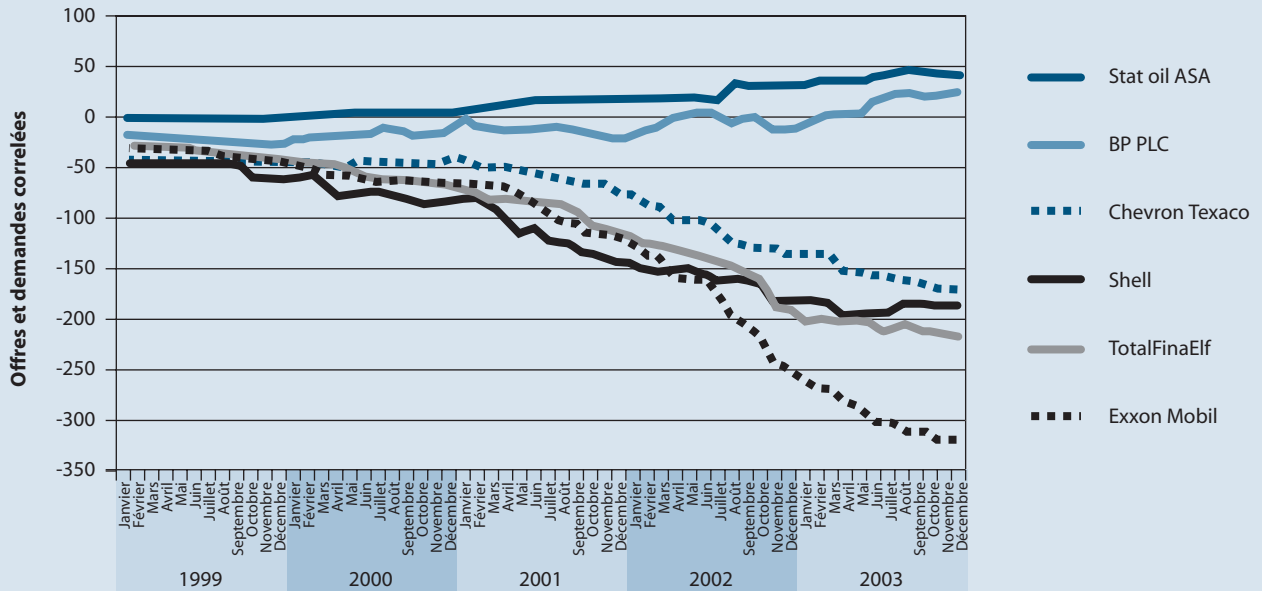
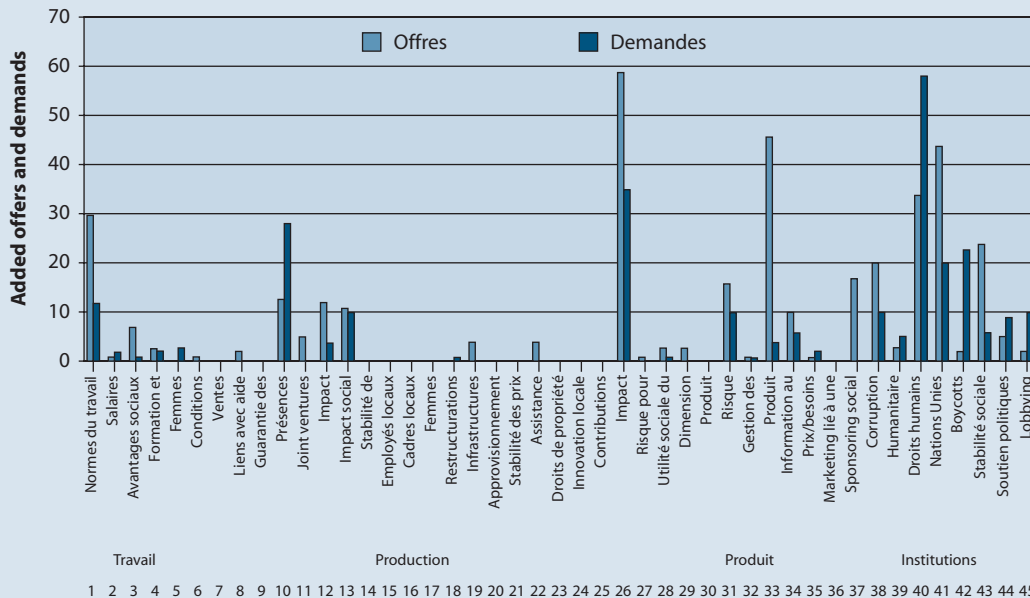


Figure 6 – Offres et demandes éthiques sur 45 critères



Données agrégées de BP PLC et STATOIL ASA.



Tout comme l'analyse du premier de classe, l'actionnariat engagé est une pratique d'esprit réformiste, pragmatique, entriste. Au lieu de chasser les mauvais esprits de son portefeuille, on s'invite dans le saint des saints du capitalisme : l'assemblée générale des actionnaires. C'est l'occasion de poser une question, de soumettre une résolution. Une défaite honorable au vote peut susciter des changements, ainsi lorsque se créent des coalitions d'investisseurs institutionnels et de groupes militants. L'industrie pétrolière est dans le viseur des actionnaires engagés. Avec les organisations de la société civile, ce sont eux qui ont poussé Shell à concevoir une politique de l'environnement et des droits de l'homme après Brent Spar et Ken Saro-Wiwa (1995)<sup>8</sup>. À la fin des années 90, le groupe suédo-suisse ABB a connu un destin similaire dans le contexte des grands barrages<sup>9</sup>. Sur 185 résolutions d'actionnaires religieux et sociaux annoncées pour 2004, le thème du réchauffement climatique arrive en première position avec 21 résolutions enregistrées, dont 8 pour le secteur de l'énergie<sup>10</sup>.

## Renoncement gagnant

L'ISR épouse la finance conventionnelle par le biais de l'analyse de risque, d'image, de réputation. Ce sont ceux qui croient au *business case*, les croisés cravatés du développement durable. Il est dans l'intérêt des entreprises d'être perçues, et donc de se comporter, de façon éthique, car

8. The Concept of Socially Responsible Investment, 2003, <http://www.cusu.cam.ac.uk/campaigns/ethical/concept.html>. Brent Spar : plate-forme pétrolière de Shell en mer du Nord, cause d'un boycott lancé par Greenpeace ; Ken Saro-Wiwa : écrivain condamné à mort par le gouvernement du Nigeria avec d'autres défenseurs du peuple Ogoni confronté à Shell sur le terrain.
9. Voir Entreprises suisses et droits de l'homme : confrontations et partenariats avec les ONG, Antoine Mach, Editions Universitaires de Fribourg, 2001. <http://www.unifr.ch/iiedh/publications/series/dt2.pdf>
10. 185 Religious/Social Investor Proxy Resolutions Slated for 2004, Interfaith Center on Corporate Responsibility, 3 février 2004, [http://www.iccr.org/news/press\\_releases/pr\\_proxybook04.htm](http://www.iccr.org/news/press_releases/pr_proxybook04.htm)

cela est valorisé par l'opinion publique et les médias, et par le consommateur, l'employé, le fournisseur, le gouvernement, l'actionnaire. *A fortiori*, la perception d'un comportement irresponsable dans ses conséquences sociales ou environnementales entraîne des risques commerciaux. «Le changement climatique n'est pas seulement un autre thème environnemental ; c'est directement lié à la viabilité économique de certaines des plus importantes industries américaines, comme le pétrole, l'électricité et l'automobile<sup>11</sup>.» Ainsi, un comportement moralement correct pourrait s'avérer payant ?

**Dans le secteur de l'énergie, plusieurs outils de planification ont déjà été mis au point et quelques-uns d'entre eux sont déjà largement utilisés.**

S'il s'en approche parfois, l'ISR ne s'est pas pour autant fondu dans la finance conventionnelle. La différence entre motivations éthiques et motivations économiques perdure, différence déjà décelable chez Aristote<sup>12</sup>. Lorsque celles-ci priment, le risque peut changer de côté. Il y a le risque de ne pas assez en faire, et le risque de trop (devoir) en faire. Un rapport du World Resources Institute avertit ainsi les actionnaires des compagnies pétrolières qu'ils «pourraient perdre 6 pourcent de leurs investissements à cause d'actions prospectives visant à réduire le réchauffement climatique et de contraintes entourant l'accès aux réserves d'énergie<sup>13</sup>.» Actions prospectives contre dommages à la réputation, quel sera le bilan final ?

11. Mindy Lubber CERES Executive Director, Social Investment Forum News, 12 février 2003, [http://www.socialinvest.org/Areas/News/030212\\_san\\_proxy.htm](http://www.socialinvest.org/Areas/News/030212_san_proxy.htm).
12. «Or notre destination, en tant qu'êtres humains, c'est d'avoir une âme active, qui correspond à l'intellect actif ; et c'est ce à quoi s'efforce toujours la vertu. Pourtant, la vertu humaine n'est pas un absolu. Elle désigne bien l'absolu, mais nous devons nous contenter de la juste mesure, celle des hommes. Aristote l'appelle la règle d'or. Le bonheur – et pour Aristote le bonheur est le bien suprême – ne va pas aux extrêmes, fussent-ils les plus sublimes. Le bonheur, pour l'homme, c'est d'agir selon la vertu qui convient à l'homme. Il n'y a pour lui rien de meilleur. Il faut aussi qu'il soit pourvu de biens matériels en suffisance.» Jeanne Hersch, *L'étonnement philosophique, Aristote, Éthique*, Gallimard, 1981.
13. Changing Oil: Emerging environmental risks and shareholder value in the oil and gas industry, World Resources Institute Annual Review 2002, [http://ideas.wri.org/success\\_stories.cfm?ContentID=1650](http://ideas.wri.org/success_stories.cfm?ContentID=1650)



Un comportement éthique coûte-t-il plus cher qu'il ne rapporte? Tout dépend de ce qui est demandé, et de ce qui est fourni. Tout dépend de la méthode de mesure. Souvent, les réponses ne correspondent pas aux demandes, mais des réponses sont données. Comment évaluer? Comment informer simplement le public?

Dans cette confusion, on peut se demander à quoi servent les concepts d'investissement socialement responsable, de responsabilité sociale de l'entreprise, de développement durable. Un recours à la sociologie systémique de Niklas Luhmann fournit des éléments de réponse. Luhmann décrit la société comme un ensemble composé de systèmes de même niveau hiérarchique qui possèdent chacun leur propre langage, leur propre code de communication binaire : la politique (gouvernement/opposition), la science (vrai/faux), l'art (beau/laid), l'économie (profitable/non profitable), la morale (bien/mal), le droit (légal/illégal), etc. *A priori*, un système ne peut comprendre le langage d'un autre système, ce qui devient possible à travers le couplage. L'ISR est alors un mécanisme de couplage du système moral et du système économique ; il permet à ces deux mondes de s'influencer, de comprendre, en la traduisant, une part de l'autre, et à la société de se réguler. Dans leur diversité intégrant de multiples subjectivités, reflet de la modernité, labels verts, initiatives de commerce

équitable, fonds éthiques, indices de développement durable, codes de conduites, rapports sociaux, agences de notation éthique sont autant de mécanismes de traduction d'impératifs moraux en langage économique, mécanismes participant à l'auto-organisation de la société, complétant l'effet des politiques publiques. Le champ de la morale s'étend, pendant que de nouveaux marchés se créent. Dans cette perspective macrosociologique, le *business case* du développement durable existe.

Comme d'autres acteurs économiques, l'industrie pétrolière est étroitement surveillée par le mouvement citoyen dans lequel s'inscrit l'ISR. Cette surveillance pousse les entreprises, dans une mesure variable, à améliorer l'impact social et environnemental de leurs opérations. Le renouvellement de l'image passe aussi par le lancement de nouvelles activités comme la production d'énergie solaire. Il passe par le renoncement. De même que les pharmaceutiques sont invitées à baisser les prix et à partager les brevets pour favoriser l'accès aux médicaments et la production locale dans les pays en développement, les pétroliers sont conduits à montrer qu'ils préparent l'après-pétrole. Dans l'ISR, les entreprises gagnantes sont celles qui, tout en poursuivant leur croissance, sont perçues comme œuvrant le plus en faveur de leur remplacement. ✦